

*L'an deux mille dix, le trente et un mai, à dix huit heures trente, le conseil municipal de la commune de LABASTIDE-MURAT, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Monsieur L. Georges FOISSAC, Maire.*

*Nombre de conseillers en exercice : 15*

*Nombre de conseillers présents : 10*

*Nombre de conseillers absents : 5*

*Date de convocation du Conseil municipal : 27 mai 2010*

*Présents : BOS Hélène, CARVALHO Fatima, CASSAN Thierry, FOLDRAIN Anne-Marie, GRATIAS Philippe, IMPERIALE Laurent, LARRAUFIE Georgette, MARTY Camille, VERGNOLE Alain*

*Absent : BENOIT Jean-Baptiste, VINCENT Mariette, PONS Pierrette, PAGES Pierre, BOS Marie-Rose  
Hélène BOS a été élue secrétaire de séance.*



***Création d'un R.P.I. (Regroupement Pédagogique Intercommunal)  
entre les écoles primaires de Labastide-Murat et de Montfaucon***

*Considérant la suppression d'un poste d'enseignant à l'école  
primaire de Montfaucon,*

*En concertation avec les services de l'éducation nationale,  
Monsieur le Maire propose la création d'un R.P.I. entre les  
écoles de Labastide-Murat et de Montfaucon.*

***Après délibération, les conseillers municipaux :***

*➤ émettent un avis favorable au regroupement pédagogique  
entre les écoles de Labastide-Murat et de Montfaucon,*

*➤ sollicitent le Conseil Général du Lot pour organiser le  
transport scolaire correspondant,*

*➤ autorisent le Maire à signer tout document relatif à cette  
affaire.*



***L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18 heures 45***